du Tribunal de Commerce de
SENLIS
CITE JUDICIAIRE
60300 SENLIS Tel : 44.53.87.00

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

SA Conseil d'Administration
CENTRE DE DISTRIBUTION AUTOMOBILE
Rue des droits de l'homme
et du citoyen

60740 SAINT MAXIMIN

Dépôt effectué par :

Société
CICA Sa Jardines
738 Rue Yves Kermen
Bt 95

92100 BOULOGNE BILLANCOURT

Numéro RCS : SENLIS B 477 180 822 (2141/87B00164)

Pièces déposées le 01/12/1998 Numéro : 9801935

PV CONSEIL ADMINISTRATION du **30/10/1998**
- MODIF CONSEIL ADMINISTRATION

*** CE BORDEREAU N'EST PAS UNE FACTURE A PAYER ***

Le Greffier,

Pour la reproduction de cet acte et notamment mise en ligne sur internet, il est nécessaire d'obtenir une autorisation auprès de l'INPI.

LE SCEAU CI-DESSUS DU GREFFIER NOUS SIGNIFIE QUE LES
DITES EN PRESENCE D'UN ORIGINAL EMANANT DU GREFFE.

CDCERT

CENTRE DE DISTRIBUTION AUTOMOBILE - CDA
Société anonyme au capital de 10.100.000 francs
Siège social : rue des Droits de l'Homme et du Citoyen 60740 ST MAXIMIN
RCS SENLIS B 477 180 822

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 30 OCTOBRE 1998

L'an mil neuf cent quatre vingt dix huit,
et le 30 octobre à 15 heures,
le Conseil d'Administration s'est réuni, au siège social de la société Cica, 738 rue Yves Kermen 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, sur convocation de son Président.

Sont présents :

Monsieur José VIEGAS, Président
Monsieur Jean-Pierre CALBA, représentant permanent de la société CICAFI
Monsieur Alain DUYRAT, représentant permanent de la société SOVERDIAM

Sont absents :

Monsieur Claude DUMAS-PILHOU, représentant permanent de la société CICAPART
Messieurs les représentants du Comité d'Entreprise

La séance est présidée par Monsieur José VIEGAS, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration. Il constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Après lecture, le procès-verbal de la dernière réunion du conseil est adopté à l'unanimité.

Puis, le conseil délibère comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour :

.....

DEMISSION DU PRESIDENT

Monsieur José VIEGAS informe le Conseil de sa démission de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration et d'Administrateur, à effet de ce jour.

Le Conseil prend acte de cette démission.

COOPTATION D'UN ADMINISTRATEUR

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité décide de coopter en qualité d'Administrateur en remplacement de Monsieur José VIEGAS :

Monsieur Alain DUYRAT
demeurant Chemin du bois 64230 SAUVAGNON

pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos en 1998.

Cette nomination sera soumise à la ratification de la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer, Monsieur Alain DUYRAT en qualité de Président du Conseil d'Administration, pour toute la durée de son mandat d'Administrateur.

Remerciant le conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner, Monsieur Alain DUYRAT déclare accepter ces fonctions et indique qu'il ne tombe pas sous le coup des dispositions légales réglementant les incompatibilités et la limitation du nombre des mandats d'Administrateur ou de Président.

POUVOIRS DU PRESIDENT

Le Conseil délègue à Monsieur Alain DUYRAT tous pouvoirs dont il est lui même investi par la législation en vigueur, à l'exception de donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société.

Les cautions, avals ou garanties ne pourront être donnés que sur autorisation préalable du Conseil.

Le Conseil décide également que le Président ne pourra ni contracter d'emprunts, ni vendre, ni acheter d'immeubles ou fonds de commerce sans son autorisation préalable.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé conformément aux statuts.

Pour extrait ~~certifié~~ conforme
Le Président